

**Le Monde 30/01/17**

Point de vue

**Diabète: il faut abroger les lois obsolètes qui autorisent les discriminations professionnelles**

Des réglementations anciennes ferment aux diabétiques l'accès à certains métiers. Associations et patients demandent la levée de textes ne tenant pas compte des progrès thérapeutiques, expliquent les membres du groupe Diabète et vie professionnelle.